Après la messe, M. le chanoine Crosnier, professeur aux Facultés catholiques, a brièvement rappelé le but de l'œuvre et fait ressortir à merveille son double caractère religieux et patriotique. Les assistants ont parcouru avec lui les écoles d'Alexandrie, du Caire, de Bethléem, de Jérusalem et partout ils ont retrouvé les mêmes maîtres, entendu la même langue, rencontré le même dévouement.

« Salués à notre arrivée par des chants français exécutés par des enfants de toutes nationalités, a dit M. Crosnier, c'est au cri de « vive la France! » que nous sommes salués au départ. En terminant ce voyage, trop court à notre gré, nous ne pouvions nous empêcher d'admirer le zèle infatigable de nos vaillants missionnaires et d'applaudir aux magnifiques résultats qu'ils obtiennent. »

Mgr Maricourt, directeur de l'œuvre à Angers, expose ensuite la situation financière. Il en résulte que notre diocèse tient encore un bon rang parmi les diocèses de France. Nous avons toutefois constaté avec regret que les recettes de l'année avaient été inférieures à celles des années précédentes, mais le dévouement des associés et l'adhésion de nombreux membres ramèneront facilement le budget à son ancien chiffre.

Monseigneur l'Evêque, qui, par sa présence, avait tenu à rehausser l'éclat de la cérémonie et à manifester sa vive sympathie pour l'œuvre, la recommande en quelques mots chaleureux à la

générosité des fidèles.

Pendant le salut qui a suivi se sont fait entendre encore des voix

connues et aimées du public religieux de notre ville.

Une quête fructueuse a été faite par Mlles Bodinier, de Clavière, de Rochebouët et Buston.

Conférence sur la Liberté de l'Enseignement

La conférence de M. Gain sur la Liberté de l'Enseignement a eu lieu dimanche dernier au Cirque, ainsi que la Semaine Religieuse l'avait annoncé. Cette conférence a obtenu le succès que méritent le grand talent de l'orateur et la noble cause dont il s'est fait l'avocat.

L'Anjou contient, sous la signature de M. Léon Philouze, une remarquable analyse du discours de M. Gain. Nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire :

« Ce n'est pas seulement par un sentiment de respectueuse déférence, dit M. Gain, que nous avons tenu à placer cette réunion sous le patronage d'un homme éminent; sa présence ici est un encouragement et un exemple, car il fut témoin des premières luttes pour la conquête du droit d'enseignement et nous retrouvons dans sa parole, toujours vigoureuse et jeune, l'expression de son attachement pour la liberté. (Applaudissements.)

« La liberté d'enseignement est née d'un grand mouvement d'opinion publique. Elle est entrée dans nos mœurs et n'est le privilège d'aucun parti. Elle est pour nous un héritage de famille, car au frontispice de la loi qui nous l'a donnée est inscrit le nom d'un des fils les plus illustres de l'Anjou. (Applaudissements.) Depuis